

Fondation autochtone de guérison



*Rapport
annuel
1999*

**Dédié aux autochtones
ayant fréquenté les pensionnats,
leurs familles et descendants...**



**...ainsi qu'à ceux qui ont perdu leurs vie à cause
des sévices physiques et sexuels
perpétrés par le régime des pensionnats.**

Fondation autochtone de guérison

Rapport annuel 1999

Table des matières

Conseil d'administration

Message du Président	1
Le Conseil d'administration	2

Une rétrospective

Survol historique et création de la Fondation	7
---	---

Notre mission

Mission, Vision et valeurs	9
----------------------------------	---

Projet de financement

Survol du projet de financement	10
Thèmes du programme	11
Processus d'évaluation des propositions	13
Premier cycle de financement	15
Sommaire des projets financés	16
Étude du processus de financement	20

Maillage

Conférence	21
Communications	21
Rapports	22
Consultations	22

Organisation

Recrutement du personnel	23
Organigramme	24
Administration	26

Survol financier

États financiers	27
Lignes directrices concernant l'investissement	38

Avenir

Orientations futures	39
----------------------------	----

Pour nous contacter

Information	39
-------------------	----

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Nous avons le grand plaisir de vous présenter, de la part de la Fondation autochtone de guérison, notre premier rapport annuel, qui couvre l'ensemble de nos activités depuis la création de la Fondation le 1er avril 1998, jusqu'au 13 septembre 1999. Comme vous pourrez le constater dans ce rapport, nous avons, au cours de cette année, entrepris et complété un grand nombre d'activités et de projets.

Nous aimerions tout d'abord remercier tous ceux et celles qui ont participé au travail de la Fondation autochtone de guérison au cours de cette période : les survivants, les membres des comités régionaux d'examen du mérite, les aînés, notre Conseil d'administration et enfin, mais surtout, les membres du personnel. Votre dévouement et vos efforts soutenus sont très appréciés.

Nous voulons exprimer notre sincère reconnaissance envers John Amagoalik, Charlene Belleau, Pitseolak (Janet Brewster), Maggie Hodgson, Ann Meekitjuk-Hanson, Debbie Reid and Gene Rhéaume, tous anciens membres du Conseil d'administration, qui se sont maintenant dirigés vers d'autres défis. Nous remercions chacun d'entre vous pour votre engagement, votre loyauté et pour la constance de vos efforts envers les survivants et leur guérison. Nous tenons aussi à remercier le personnel des différents départements gouvernementaux qui nous ont aidé à établir la Fondation.

La mission de la Fondation est d'encourager et d'appuyer les peuples autochtones à concevoir, à développer et à renforcer des démarches de guérison durables visant à remédier aux effets de la violence physique et sexuelle subie dans le système des pensionnats, incluant les répercussions intergénérationnelles. Nous avons quatre années pour attribuer ou engager les fonds qui nous ont été confiés. Les survivants ont demandé à la Fondation de distribuer ces fonds aux communautés le plus rapidement possible. Jusqu'à maintenant, nous avons été guidés par cette volonté générale et nous avons agi en conséquence.

Au début de l'an dernier, nous nous étions fixé un certain nombre d'objectifs à atteindre durant la première année de fonctionnement. Ces objectifs incluent : la sélection d'un Conseil d'administration, l'organisation de réunions consultatives avec les survivants et les organisations axées sur leur besoins, la production de documents de base (Guide du programme, lignes directrices pour un Code d'éthique et Cadre d'évaluation de projet), l'établissement d'une base d'opérations située à Ottawa, le développement de l'organisation y compris le recrutement et l'embauche de personnel (90% de notre personnel est autochtone), l'élaboration d'infrastructure de soutien (bases de données, logiciels et programmes de gestion des fonds et des finances

organisationnelles), la mise en place de politiques relatives aux investissements en conformité avec les termes et conditions énoncés dans l'Entente de financement signée avec le Gouvernement du Canada, l'adoption des énoncés de la Mission, la Vision et les Valeurs de la Fondation, et l'élaboration de critères pour les demandes de financement, établis en conformité avec les recommandations des survivants.

Nous avons non seulement réussi à atteindre ces objectifs, mais nous les avons dépassés en établissant un fonds de soutien pour l'élaboration de propositions, en organisant et livrant une série de 18 sessions d'information à travers tout le pays, en mettant en place un nouveau programme de communication et de promotion identitaire et, ce qui est le plus important, en complétant notre premier cycle de financement, au cours duquel nous avons déjà approuvé l'allocation de 19,4 millions de dollars, le montant total des allocations projetées étant de 50 millions de dollars pour le premier appel de propositions.

Le 3 décembre 1998, nous lançons notre premier Appel de propositions. Cet appel a été réparti en trois dates limites : le 15 janvier (thème du Développement et perfectionnement des capacités des autochtones), le 26 février (Centres de guérison) et le 31 mars (Rétablissement de l'équilibre et Commémoration et historique des faits).

Nous retrouvons parmi les types de projets financés dans le cadre de ces premiers thèmes : programmes destinés aux auteurs d'agressions sexuelles; éducation, counseling ou consultation et traitement des traumatismes; élaboration de documentation adaptée aux Autochtones; formation de personnes impliquées dans leur milieu communautaire; programmes d'aide aux employés; appui pour des méthodes thérapeutiques traditionnelles. Grâce au travail que nous avons déjà accompli et que nous accomplirons dans les années à venir, la Fondation autochtone de guérison appuie les communautés autochtones dans leur travail de guérison et les aide ainsi à remédier aux effets des blessures qui leur ont été infligées par le système des pensionnats. Nous n'épargnerons aucun effort pour améliorer notre capacité d'assistance et d'appui aux communautés.

Nous travaillerons aussi à engager la participation des canadiens dans le processus de guérison, les encourageant à marcher avec nous sur le chemin de la réconciliation. Nous construirons des maillages avec un grand nombre d'églises, d'organismes gouvernementaux et corporatifs afin d'établir un Fond de charité dont le but sera de continuer le processus de guérison au-delà de la période de vie prévue pour la Fondation. Nous sommes convaincus que les réussites rendues possibles par les projets que nous avons financé et que nous financerons au cours de notre mandat, permettront à tous ceux et celles qui luttent contre les effets traumatisants des pensionnats, de se reprendre en charge et de retrouver leur équilibre, que ce soit au niveau individuel, familial ou communautaire.

Masi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Georges Henry Erasmus

Né le 8 août 1948 à Fort Rae, Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), Canada. *Études* : Diplôme d'études secondaires, Yellowknife, T.N.-O.

Fonction principale : président, Fondation autochtone de guérison.

Adresse: Fondation autochtone de guérison, 75, rue Albert, pièce 801 Ottawa (Ontario) K1P 5E7,

téléphone (613) 237-4441. *Affiliation* :

secrétaire, Conseil de bande indienne, Yellowknife, T.N.-O. (1969-71); organisateur

et président, Association communautaire

d'habitation, Yellowknife, T.N.-O.

(1969-72); conseiller auprès du

président, Fraternité des Indiens des

Territoires du Nord-Ouest (1970-

71); travailleur sur le terrain et

directeur régional du personnel,

Compagnie des Jeunes Canadiens

(1970-73); président, University

Canada North (1971-75); directeur,

Programme de mise en valeur des

collectivités, Fraternité des Indiens

des Territoires du Nord-Ouest

(devenue plus tard la Nation dénée)

(1973-76); président, Fraternité des

Indiens des Territoires du Nord-Ouest/

Nation dénée (1976-83); président, Denen-

deh Development Corporation (1983); vice-

chef élu du Nord, Assemblée des Premières

nations (1983-85); Chef national élu, Assemblée des Premières

nations, Ottawa, Canada, (1985); Chef national réélu (1988-91); co-

président, Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA),

Ottawa, Canada (1991-1996); président, Fondation autochtone de

guérison, Ottawa, Canada (1998); *Qualité de membre* : membre

honorifique, Société historique de l'Ontario (1990). *Distinctions*

honorifiques, prix/décorations : représentant du Canada au Indig-
enous Survival International (1983); délégué canadien aux conférences

internationales du Conseil mondial des peuples indigènes (1984-

85); directeur nommé au Fond mondial pour la nature

Canada (1987); récipiendaire de l'Ordre du Canada

(1987); nomination à la Commission du Monu-

ment canadien pour les droits de la personne

(1987); membre du conseil

d'administration, Fondation de

recherches, Enquête énergétique,

opération de démantèlement (1988-

98); membre honoraire du comité,

Jeunesse internationale pour la paix

(1988); membre du conseil

consultatif, Earth Circle Foundation

(1988); doctorat honorifique en

droit de Queen's University, (1989),

University of Toronto, (1992), Uni-

versity of Winnipeg, (1992), York

University, (1992), University of Brit-

ish Columbia, (1993), Dalhousie Uni-

versity, (1997), University of Alberta,

(1997); distinction honorifique pour

service public par un Autochtone (1998);

conseil d'administration, Jour de la terre

(1990); conseil d'administration, Tournée de

Solidarité et action unie vers l'environnement

(SAUVE) (1990); récompenses dans le domaine

artistique, académique, et récompenses sportives. *Intérêts* : lecture,

voyages, activités en plein air, canotage et les arts. *Publication* :

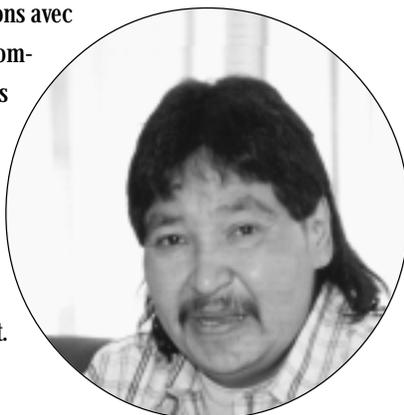
coauteur, *Drumbeat : Anger and Renewal in Indian Country* (Sum-

mer Hill Publishers, 1990).



Garnet Angeconeb

Diplômé en journalisme de University of Western Ontario, M. Angeconeb est un Ojibway de Sioux Lookout qui oeuvre à titre d'expert-conseil. Ancien directeur de Wawatay Native Communications Society, il a également été directeur exécutif de l'Alliance des Premières nations indépendantes. Au fil des ans, il s'est occupé de divers dossiers et projets associés à l'autonomie gouvernementale des Premières nations portant sur l'éducation, la santé, la justice, le développement économique, l'administration, la planification et les politiques. Dans le cadre de ses fonctions actuelles d'expert-conseil, il se spécialise dans les relations avec les médias, les stratégies de communication et de relations publiques, la création d'équipes, l'animation de rencontres, la rédaction et la recherche. M. Angeconeb est un survivant du pensionnat de Pelican Lake à Sioux Lookout.



Monsieur Berthelette est directeur régional de la Direction générale des services médicaux de Santé Canada, région du Manitoba. Il fait partie de la nation des Ahnishnabes de Sagkeeng. Il a obtenu sa licence en droit de University of Western Ontario et il a été admis au barreau en 1984. Monsieur Berthelette a été président de l'Institut Vanier de la famille et il a occupé, de 1986 à 1991, le poste de directeur exécutif de l'Association nationale des centres d'amitié. Il a également agi en qualité de secrétaire de la Commission royale sur les peuples autochtones, de 1991 à 1993.

Jerome Berthelette



Charlene Belleau

Madame Belleau est membre de la Première nation du lac Alkali, en Colombie-Britannique. En plus de jouer un rôle actif dans la guérison des survivants des écoles résidentielles ou pensionnats, elle a mis sur pied la première conférence sur les pensionnats. Elle a également été membre du comité sur les pensionnats à l'Assemblée des Premières nations de 1990 à 1995 et elle a coordonné pendant quatre ans le projet portant sur les pensionnats de la Colombie-Britannique. Ancien chef du lac Alkali, elle a aussi siégé à de nombreux comités régionaux et nationaux en matière de santé.



Monsieur Chartrand, un Métis du Manitoba, est un ancien professeur spécialisé en questions politiques et juridiques relatives aux Autochtones. Il est diplômé du Manitoba Teachers College, de l'Université de Winnipeg, de Queensland University of Technology et de University of Saskatchewan. Il a fait partie de la Commission royale sur les peuples autochtones. Auteur de nombreuses publications, dont un ouvrage sur les droits fonciers des Métis, il travaille actuellement à son propre compte comme expert-conseil à Victoria, en Colombie-Britannique.

Paul L.A.H. Chartrand

Angus Cockney

Monsieur Cockney est un Inuk de Tuktoyaktuk des T. N.-O. En 1962, il est allé vivre à Inuvik et il a fréquenté jusqu'en 1976 Grollier Hall, un pensionnat pour les étudiants de l'Arctique de l'Ouest. M. Cockney est maintenant propriétaire de l'entreprise Icedwalker Canada. Il se spécialise dans le domaine de l'expression ou de la communication orale motivationnelle; de plus, il est un artiste oeuvrant dans divers média. Premier Inuk à skier au pôle Nord, il se sert de son expérience personnelle comme plateforme pour parler de l'approche de la définition d'objectifs, de motivation et d'engagement personnel, de participation. Ses oeuvres sur pierre ont été exposées au pays et également ailleurs dans le monde. Il s'est distingué parmi les artistes Inuit contemporains. M. Cockney travaille également dans le domaine de la production multi-média et il est actuellement en train de réaliser pour Parcs Canada

un CD-ROM éducatif. De 1988 à 1997, il a oeuvré à titre de spécialiste des médias au ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique, gouvernement des T. N.-O. De plus, il est un ancien champion de ski de fond national canadien ainsi qu'un champion aux Jeux d'hiver du Canada.



Madame John est directrice générale régionale associée de la région du Pacifique au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle est membre de la Première nation Musqueam en Colombie-Britannique, au sein de laquelle elle a exercé trois mandats comme chef du conseil. Madame John a été la première femme au Canada à être élue au poste de vice-chef de l'Assemblée des Premières nations, en Colombie-Britannique. Elle a été le porte-parole du Canada, à titre de commissaire, au sein de Pacific Salmon Commission et elle a été membre du conseil d'administration de la Société immobilière du Canada Limitée ainsi que de celui du Royal British Columbia Museum. Elle est également fondatrice et présidente du projet portant sur les pensionnats en Colombie-Britannique.

Wendy John

Ken Courchene

Un Ojibway de Sagkeeng au Manitoba et ancien Chef, Monsieur Courchene oeuvre depuis plusieurs années dans le secteur de la santé et des services sociaux. Il détient un Baccalauréat ès Arts et un Baccalauréat en Éducation. En tant que Président-directeur général, il travaille actuellement au sein d'un programme de lutte contre

l'abus des solvants destiné à des adolescents dont plusieurs sont des victimes ou survivants de sévices physiques et sexuels. Dans le cadre de son travail avec les jeunes et avec les adultes toxicomanes, il a recours à des méthodes de guérison traditionnelles.



Monsieur Kistabish, un Algonquin de Val-d'Or, au Québec, parle couramment le français, l'anglais et l'algonquin. Président des services sociaux Minokin, il oeuvre depuis plusieurs années dans le domaine de la santé et des services sociaux à l'échelle régionale et provinciale. Il a agi à titre de secrétaire-trésorier du Comité de la santé,

Kitcisakik, et de président (Grand chef) du Conseil des Algonquins du Québec. Il a également publié plusieurs ouvrages dont *La santé mentale et les peuples autochtones du Québec - Postface* (Mental Health and Aboriginal People of Québec - Postface); *Le livre vert - la position de la nation algonquine face aux questions environnementales* (The Green Book - Positions of the Algonquin People on Environmental Issues); et *Enquête nationale sur les services aux enfants chez les Premières nations* (National Inquiry into First Nations Child Care).

Richard Kistabish

Carrielynn Lamouche

Experte-conseil Métis de Gift Lake, en Alberta, Madame Lamouche a étudié au Conservatoire royal de musique et détient une maîtrise en travail social. Elle a coordonné et animé plusieurs événements, y compris la conférence Dreamcatchers de Grant McEwan et une conférence pour les jeunes dans les établissements Métis. Madame Lamouche a publié divers articles sur l'histoire des établissements Métis et elle a oeuvré à titre bénévole auprès d'enfants ayant des troubles et de leurs familles. Elle-même aux prises avec une invalidité, elle collabore avec les gouvernements, les entreprises et les maisons d'enseignement pour identifier et réduire les obstacles. Elle a siégé à de nombreux comités, dont le Provincial Human Rights, Multicultural Education Fund Advisory Committee et le Gift Lake Metis Settlement Peace Advisory Committee. Dans son enfance, Madame Lamouche a fréquenté le pensionnat St. Mary à Kenora, Ontario.



Madame Nahanee est membre de la nation Squamish. Elle détient un Baccalauréat ès Arts, une Licence en Droit de l'Université d'Ottawa et une Maîtrise en Droit de l'Université Queen's. Elle est membre de la Law Society of British Columbia et pratique actuellement le droit à Merritt, en Colombie-Britannique. Elle a occupé un poste de conseillère ministérielle dans le Programme pour les Autochtones aux Services correctionnels Canada et de consultante en matière constitutionnelle auprès de la Native Women's Association of Canada. Madame Nahanee travaillait auparavant au Bureau du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et au Secrétariat d'État. Elle a aussi occupé le poste de directrice régionale pour la Colombie-Britannique et le Yukon au sein du Programme de développement économique des Autochtones. Madame Nahanee a passé deux ans à Washington D.C., une année comme adjointe spéciale au commissaire du Bureau of Indian Affairs et une autre au comité du Congrès américain sur les affaires intérieures et insulaires. Elle compte plusieurs publications à son actif, notamment une étude sur les agressions sexuelles au Canada. Madame Nahanee a fréquenté le pensionnat indien St. Paul de 1951 à 1956.

Teressa Nahanee



Ann Meekitjuk-Hanson

Madame Hanson, une Inuk d'Iqaluit, dans le Nunavut, oeuvre à titre de rédactrice et de radiodiffuseur pigiste. Elle et son mari sont propriétaires d'un petit commerce qu'ils gèrent ensemble. Elle travaille également pour le compte de la Société Radio-Canada à Iqaluit et ses textes historiques ont été publiés dans plusieurs revues. Madame Hanson connaît intimement la nature et les effets des situations d'abus. Madame Hanson est l'épouse de Bob Hanson. Ensemble ils ont élevé cinq enfants et ils sont fiers maintenant d'être les grands-parents de sept petits-enfants.



Madame Peters est une Aînée de la nation Sto:lo. Elle est née dans la réserve Peters située à quelques kilomètres à l'ouest de Hope, Colombie-Britannique. Dès son jeune âge, ses grands-parents ont découvert qu'elle avait le don de guérison et ils l'ont aidée à le développer et à l'entretenir. Tout au long de sa vie adulte, elle a travaillé avec des Aînés de différents groupes culturels et elle a tiré des enseignements puissants en matière de guérison. Madame Peters croit que les Autochtones doivent se tourner et regarder vers leur passé et en réapprendre les principes fondamentaux, tels que l'honnêteté, le respect, être exemplaire, redonner à sa communauté les bienfaits reçus, partager les ressources, venir en aide à ceux qui en ont besoin, préserver au premier plan des interventions officielles l'intégrité, le sens moral et l'honneur, transmettre la culture et la langue aux nouvelles générations, l'humilité, la purification spirituelle, et enfin, être un guide, un mentor positif pour ceux et celles qui ont reçu des dons de nature spirituelle. C'est de cette manière, selon Madame Peters, que l'on pourra retrouver l'essence même de notre identité en tant que Premières nations et qu'on pourra guérir les blessures du passé et les souffrances actuelles afin de bâtir un avenir prometteur pour les générations à naître.



Dorris Peters

Viola Robinson

Née à Amherst (Nouvelle-Écosse), Viola Marie Robinson est une Micmaque. Elle a fréquenté la Micmac Indian Day School de Shubenacadie et la Sacred Heart Academy de Meteghan en Nouvelle-Écosse, avant de terminer ses études au Maritime Business College de Halifax. Madame Robinson a passé sa vie à défendre les intérêts du peuple Mi'kmaq et à plaider en faveur des droits fondamentaux des Premières nations à travers le pays. Mieux connue en tant que fondatrice et présidente depuis de nombreuses années du Native Council of Nova Scotia, de même que du Conseil national des autochtones du Canada, elle a également à son actif de nombreuses autres réalisations. En 1990, l'Université Dalhousie de Halifax lui a décerné un doctorat en droit à titre honorifique. Madame Robinson a été commissaire au sein de la Commission royale sur les peuples autochtones. En mai 1998, elle a obtenu une licence en droit de l'Université Dalhousie et elle termine actuellement son stage dans un cabinet d'avocat à Halifax. Bien qu'elle ne soit pas elle-même survivante du régime des pensionnats, tous les membres de sa famille proche, y compris son frère décédé, sont des survivants de ce régime.



Cindy est une étudiante de quatrième année à la Faculté d'Éducation de l'Université d'Alberta. Elle se spécialise en Education autochtone, programme qui la mènera à un Baccalauréat en Éducation. Cindy est Métis et réside à Edmonton. D'octobre 1995 à Septembre 1998, elle a siégé au Conseil consultatif national des jeunes Métis et a participé à de nombreux projets dans les collectivités Métis et des Premières nations, en occupant des postes divers. Elle a surtout travaillé dans des projets et des organisations axées sur les besoins des jeunes aussi bien Métis que des Premières nations. Elle a mené plusieurs recherches sur le syndrome des écoles résidentielles et sur les répercussions de ces traumatismes sur les enfants autochtones qui fréquentent le système scolaire actuel.

Cindy Swanson



Grant Severight

M. Severight poursuit actuellement des études de cycle supérieur en Aboriginal Justice and Corrections (Justice et services correctionnels applicables aux Autochtones) à University of Saskatchewan. Il est membre de la nation de Sauteaux-Ojibway et il réside à Saskatoon. M. Severight a agi en tant que président du Saskatchewan Treaty Indian Council et également en tant que directeur du Prince George Indian Friendship Centre. Comme principaux champs d'intérêts personnels, il aime la musique et la menuiserie; de plus, il enseigne le programme de dynamique de vie (lifeskills) et il fait du bénévolat.



Un membre de la tribu Blood des Premières nations de Standoff, en Alberta, Monsieur Weaselhead est un administrateur de la santé. Il détient un certificat de deux ans en administration des services de santé. Il a été directeur d'un centre de traitement pour alcooliques et toxicomanes pendant huit ans et il oeuvre dans le domaine de l'administration de la santé depuis quinze ans. Depuis deux décennies, il s'intéresse aux questions et aux collectivités autochtones, tout particulièrement aux techniques de guérison individuelle et communautaire, dont les méthodes traditionnelles et culturelles. Il porte une attention toute spéciale aux cycles négatifs de la violence à l'égard des enfants et il cherche à assurer un filet protecteur, des mesures de protection, aux victimes et aux autres personnes affectées.

Charles Weaselhead

SURVOL HISTORIQUE ET CRÉATION DE LA FONDATION

Le régime des écoles résidentielles a été instauré officiellement en 1892 et maintenu jusqu'en 1969, suite à des ententes entre le gouvernement canadien et les Églises : l'Église catholique romaine, l'Église anglicane, l'Église méthodiste, et l'Église presbytérienne.

Bien que le gouvernement mit fin à son partenariat avec les églises en 1969, quelques écoles ont continué à fonctionner pendant les années soixante, soixante-dix et quatre-vingt. L'école Akaitcho Hall à Yellowknife n'a fermé ses portes que dans les années quatre-vingt-dix. Au cours de ces décennies, des générations entières d'enfants autochtones furent envoyés dans les pensionnats gérés par le gouvernement et les églises et qui imposaient aux élèves une politique d'assimilation stricte et traumatisante. Les sévices physiques, émotionnels et sexuels étaient choses courantes dans tout le système, et sauf quelques rares exceptions, aucun fonctionnaire ou ecclésiastique n'a vraiment cherché à y remédier, à punir les agresseurs, ou à améliorer les conditions des enfants. Au lieu de cela, le Ministère des affaires indiennes a nié les abus et a cherché à les dissimuler.

Selon les conclusions du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, qui a examiné le régime des pensionnats, « *En fait, le Ministère se montrait toujours fort réticent à réagir énergiquement aux incidents violents ou à congédier — ce qui était son droit — ou à poursuivre en justice des employés qui maltraièrent les enfants* » (CRPA, p. 369).

En mettant en vigueur la politique d'assimilation et les intentions missionnaires des églises, les pensionnats ont cherché par tous les moyens à désaffecter les enfants de leur famille, leur communauté, leur culture. Généralement soumis à des règles rigides et sous la force, les enfants ont été obligés de délaisser leur héritage culturel et spirituel, de pratiquer des rituels religieux qui leur étaient étrangers. Punis lorsqu'ils s'exprimaient dans leur propre langue, les élèves, dans de nombreux cas ne recevaient qu'une formation et une éducation médiocre. En 1950 encore, plus de 40% du personnel enseignant dans ces pensionnats ne possédaient aucune qualification professionnelle. Sans cesse sous-financé, ce régime a engendré un état endémique de pauvreté où les enfants devaient survivre dans des conditions sanitaires déplorables, mal habillés et mal nourris.

Les séquelles des pensionnats n'ont épargné aucun segment de la société autochtone. Des communautés entières ont subi des déchirures sociales, économiques et politiques. De nombreuses langues ont

disparu, de nombreuses autres continuent d'être menacées. Des familles ont été disloquées. La vie des enfants pensionnaires a été détruite. D'innombrables enfants qui ont passé leurs années scolaires dans les pensionnats n'ont rien appris sur leur futur rôle de parent et n'ont pu transmettre aucune compétence à ce sujet à leurs propres enfants. Leur appartenance au peuple autochtone anéantie, ils ont du survivre à la perte de leur identité, leur autonomie et leur liberté personnelle ainsi qu'aux souvenirs traumatisants des sévices, de la pauvreté et de la négligence qu'ils ont subis. Des générations d'enfants ont souffert les séquelles de ce que leurs parents et grands-parents eux-mêmes avaient été victimes. Ils ont grandi sans pouvoir apprendre leur langue, recevoir de leurs aînés l'héritage culturel qui leur revenait, ou appartenir à un milieu communautaire solide et sain.

Après des années de résistance, de protestations et d'activisme de la part de nombreux peuples autochtones et d'autres groupes concernés, des événements significatifs ouvrirent le chemin vers la guérison. Les églises responsables de l'administration des écoles résidentielles présentèrent publiquement leurs excuses. La première église à le faire fut l'Église unie du Canada, en 1986. Ces excuses furent suivies de celles des Oblats missionnaires de Marie immaculée en 1991, puis de l'Église anglicane en 1993 et de l'Église presbytérienne en 1994. Au cours de la même période, la Commission royale sur les peuples autochtones amorça, dans le contexte de son mandat, une étude sur la question des écoles résidentielles, dont elle publia les résultats dans son rapport final en novembre 1996. Ce rapport inclut une section décrivant les recherches entreprises sur les écoles résidentielles ainsi que les conclusions de ces recherches. Cette section contient également trois recommandations ciblant les écoles résidentielles. Finalement, en 1998, le gouvernement fit un premier pas concret, en publiant officiellement une déclaration de «réconciliation» et en annonçant une stratégie de réconciliation et de guérison

Le 7 janvier 1998, le gouvernement du Canada annonçait une nouvelle politique. Sous le nom de « *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones* », celle-ci décrivait la stratégie visant à amorcer le processus de renouvellement et de réconciliation avec les peuples autochtones.

Au nombre des pierres angulaires du plan d'action « *Rassembler nos forces* », figure l'engagement du gouvernement à consacrer 350 millions de dollars à l'appui d'initiatives de guérison communautaire, à l'intention des Métis, des Inuits et des membres des Premières Na-

tions vivant dans les réserves ou en dehors de celles-ci, possédant ou non le statut d'autochtone, qui ont souffert des séquelles des sévices physiques et sexuels perpétrés dans les pensionnats et des répercussions intergénérationnelles de ces sévices.

À la suite des discussions avec des personnes survivantes, des représentants du secteur de la guérison, de l'Assemblée des Premières Nations, du Congrès des peuples autochtones, du Tapirisat des Inuits du Canada, du Conseil National des Métis et de l'Association des femmes autochtones du Canada, la Fondation autochtone de guérison voyait le jour, le 30 mars 1998. Le mandat de la Fondation est de concevoir, administrer et mettre en oeuvre la stratégie de guérison, conformément aux termes de l'accord avec le gouvernement du Canada, signé par les deux parties le 1er avril 1998.

La Fondation autochtone de guérison est une société à but non lucratif, administrée par des autochtones, indépendante vis-à-vis du gouvernement canadien et des associations politiques autochtones.

Les termes de cet accord de financement requièrent que la Fondation exerce tous les efforts possibles pour engager la totalité des 350 millions de dollars qui lui ont été accordés, ainsi que les intérêts, à l'intérieur d'une période de quatre ans. Cette période débutera à la date qui tombera en premier, c'est-à-dire soit celle du premier projet approuvé par la Fondation, soit la date anniversaire de la signature de l'accord. La totalité du financement devra être distribuée à l'intérieur d'une période de dix ans, à partir de la date mentionnée ci-dessus.

Le 23 juin 1998, Georges Erasmus, Président de la Fondation, annonçait la nomination de tous les membres du Conseil d'administration. Ceux-ci seront responsables de la Fondation et de l'administration du fonds de guérison. Le Conseil d'administration est constitué de 17 directeurs siégeant pour un mandat de deux ans. Les membres du Conseil sont chargés d'établir les politiques générales et les orientations des programmes de la Fondation. Conformément à son désir de minimiser les coûts d'administration, le fonctionnement quotidien de la Fondation sera assuré par un effectif modeste de personnel, qui entre autre, administre les demandes de financement et les processus relatifs à leur examen.

NOTRE MISSION

Mission, vision et valeurs

La Fondation autochtone de guérison a développé et adopté cet énoncé de mission, de vision et de valeurs afin de guider son travail :

Notre mission est d'encourager et d'appuyer les peuples autochtones afin de bâtir et de renforcer les processus de guérison souhaitables visant à remédier aux séquelles des sévices physiques et sexuels subis dans le système des pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles.

Nous concevons notre rôle en tant que facilitateurs du processus de guérison. Nous aidons les peuples autochtones à s'aider eux-mêmes en leur procurant les ressources nécessaires aux initiatives de guérison, en faisant la promotion des dossiers et des besoins en matière de santé et en promouvant un environnement public sécurisant. Nous travaillons également à faire participer les Canadiens au processus de guérison et nous les encourageons à s'avancer avec nous sur la voie de la réconciliation.

Notre approche est holistique. Notre but est d'aider à créer, à renforcer et à entretenir des conditions qui conduiront à la guérison, à la réconciliation et à l'autodétermination. Nous nous engageons à travailler sur toutes les formes et manifestations directes ou indirectes des abus et de leurs séquelles intergénérationnelles, en nous appuyant sur les forces et la détermination des peuples autochtones. Nous nous concentrons sur les approches qui répondent aux besoins des personnes, des familles et de l'ensemble de la communauté autochtone. Nous considérons la prévention d'abus futurs et le processus de réconciliation entre les victimes et les coupables, entre les peuples autochtones et les Canadiens, comme des éléments essentiels à la construction de communautés saines et durables.

En investissant de manière stratégique les ressources qui nous ont été confiées et en contribuant à créer un climat de confiance et de sécurité, de bonne volonté et de compréhension, nous pouvons encourager tous les Autochtones, y compris les Métis, les Inuits et les Premières Nations, vivant sur et hors réserve, avec ou sans statut, à participer pleinement dans un processus efficace de guérison qui répond à leurs circonstances et besoins variés.

Nous avons une vision, nous apercevons un avenir où ceux qui ont été atteints par les séquelles des abus physiques et sexuels des pensionnats ont répondu aux traumatismes non résolus d'une manière significative; ils ont brisé le cercle de l'abus et renforcé leurs capacités en tant que personnes, en tant que familles, en tant que communautés et nations, assurant ainsi leur bien-être et celui des générations futures.

PROJET DE FINANCEMENT

Survol du projet de financement

Suivant l'entente de financement conclue avec le gouvernement fédéral, la Fondation doit s'assurer que les projets admissibles respectent obligatoirement les critères suivants :

- ❖ ils doivent répondre aux besoins de guérison des Autochtones touchés par les effets des sévices physiques et sexuels commis dans les pensionnats, ce qui inclut également les répercussions intergénérationnelles;
- ❖ ils doivent établir des réseaux/liasons avec d'autres programmes et services sociaux et de la santé (au niveau fédéral/provincial/territorial/autochtone), là où c'est possible, selon l'avis du Conseil d'administration;
- ❖ ils doivent être conçus et administrés conformément à *La Charte des droits et libertés* et aux dispositions de la législation sur les droits de la personne qui s'y appliqueraient.

Un projet admissible peut également, mais pas nécessairement :

- ❖ être centré sur la prévention et l'identification précoce des effets des sévices physiques et sexuels subis dans les pensionnats, incluant les répercussions intergénérationnelles ressenties par toutes les générations subséquentes;
- ❖ comporter des aspects liés à la recherche (des recherches concernant la collecte des connaissances de base requises pour concevoir/remanier un programme, le mettre en oeuvre et l'évaluer avec efficacité) et comporter également un aspect de renforcement des capacités des communautés, y compris des communautés d'intérêt, pour répondre aux besoins de guérison à long terme;
- ❖ inclure, là et quand c'est possible, en fonction des situations et des besoins locaux, une approche holistique, comprenant des méthodes médicales et traditionnelles;
- ❖ répondre aux besoins particuliers de segments de la société, notamment ceux des aînés, des jeunes et des femmes;
- ❖ être fondé sur une approche de guérison communautaire conçue pour répondre aux besoins des particuliers, des familles et des collectivités, pouvant inclure des communautés d'intérêt.

Les projets de guérison qui seront financés par la Fondation devront prendre en compte les aspects mentaux, affectifs, physiques et spirituels de la vie. Le fonds de la Fondation pour la guérison des Autochtones sera consacré aux besoins de guérison des victimes de la population des Premières nations, des Métis et des Inuits résidant au Canada, qui ont souffert des effets de la violence physique et sexuelle subie dans les pensionnats, y compris des répercussions intergénérationnelles. La Fondation va appuyer les approches novatrices qui sont inspirées par la situation géographique, les différences et les besoins locaux ainsi que par d'autres réalités relatives à la démarche de guérison.

Suivant l'entente conclue avec le gouvernement du Canada, la Fondation ne peut pas appuyer financièrement :

- ❖ les programmes, les activités ou les services existants dispensés ou financés par un niveau quelconque de gouvernement;
- ❖ des activités de recherche, sauf celles portant sur la collecte de connaissances de base requises pour concevoir/remanier un programme, le mettre en oeuvre et l'évaluer avec efficacité;
- ❖ l'indemnisation de personnes affligées par les effets de la violence physique et sexuelle subie dans les pensionnats ou qui ont souffert des répercussions intergénérationnelles;
- ❖ les coûts, directement ou indirectement, de biens immeubles ou de réparation ou de maintenance de biens immeubles/d'immeubles possédés directement ou indirectement par un requérant admissible.

Toutefois, la Fondation peut financer un projet qui relève d'un domaine où il y a de nouveaux besoins auxquels on doit répondre. En faisant cela, elle peut s'intégrer aux programmes et services existants et les améliorer pour les adapter davantage aux besoins et aux priorités autochtones.

Thèmes du programme

La Fondation autochtone de guérison a établi un processus de consultation avec les Autochtones et leurs communautés sur le type de programmes et d'activités qui devraient être financés pour remédier aux effets de la violence physique et sexuelle subie par les élèves autochtones ayant fréquenté les pensionnats, une violence entraînant ainsi des répercussions transmises de génération en génération.

Les résultats du processus de consultation ont amené la Fondation à prendre des mesures à l'égard des activités de guérison à tous les niveaux, notamment au niveau individuel, de la famille, de la communauté et de la nation. La Fondation autochtone de guérison va s'engager à inspirer, favoriser et appuyer des stratégies de guérison communautaires innovatrices qui répondent bien aux besoins, qui misent sur la résilience (facteurs de protection), le courage et la force des autochtones. Bon nombre de personnes ont été affectées par l'expérience vécue dans les pensionnats et elles peuvent avoir besoin de programmes particuliers. Il s'agit notamment des enfants, des jeunes, des aînés, des femmes, des personnes incarcérées, des personnes homosexuelles ainsi que des personnes handicapées physiquement ou aux prises à des troubles mentaux ou émotifs.

Les thèmes du programme tels que décrits ci-dessous peuvent être modifiés au fur et à mesure que le processus de consultation évolue et qu'on acquiert plus d'expérience quant au processus de financement. Cette consultation qui se poursuivra pendant toute la durée de vie de la Fondation permettra d'orienter la Fondation et de lui fournir des avis et conseils concernant l'utilisation judicieuse et efficace de ses ressources.

Aux fins de financement de projet, on a articulé quatre thèmes autour du continuum de la guérison, allant de la prévention et de la sensibilisation au traitement, à la postcure, au développement communautaire, au renforcement des capacités et à l'information/éducation du public.

- I. Guérison
 - ❖ Guérison communautaire
 - ❖ Programme de centre de guérison
- II. Rétablissement de l'équilibre
- III. Développement et perfectionnement des capacités des Autochtones
- IV. Commémoration et historique des faits

Un secteur d'activités commun à tous les thèmes, *Redonner la parole aux femmes*, permet d'allouer de l'aide financière ciblée pour chacun des quatre thèmes énumérés ci-dessus. Le retrait des enfants de leur famille pour les emmener dans les pensionnats et plus tard, pour les placer dans des familles d'accueil ou des foyers adoptifs a rompu les liens entre les femmes et les enfants et cette rupture a entraîné des répercussions sur tous les aspects de la vie familiale et communautaire. Ce sous-thème aborde les effets de la violence physique et sexuelle subie dans les pensionnats par les femmes dans la communauté ainsi que la relation privilégiée qui existe entre elles et les enfants.

Les différents contenus des champs d'activités des quatre thèmes se chevauchent et globalement, ils constituent une approche holistique, complète, pouvant ainsi répondre aux besoins de guérison des personnes, des familles et des communautés affligées par l'expérience vécue dans les pensionnats.

I. Guérison

La Fondation autochtone de guérison va attribuer de l'aide financière dans deux secteurs de services de première ligne en matière de guérison : les programmes de centre de guérison (en résidence et durant le jour) et les activités thérapeutiques communautaires de guérison. Ce programme accorde du financement à des projets avec un délai limité d'exécution pour les besoins de guérison des personnes, des familles ou des communautés qui ont souffert des effets de la violence physique et sexuelle subie dans les pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles. La portée des stratégies de guérison qui sont admissibles au financement s'étend de l'aiguillage de la clientèle et des systèmes d'accès, à la démarche de gestion de traitement et de cas, aux services de suivi et d'appui à la santé.

Les services d'appui, de post-traitement, n'impliquent pas seulement le soutien dispensé à cette personne, mais également la réception, l'accueil, que lui réservent sa famille et sa communauté au retour d'un programme de guérison. Dans bon nombre de communautés, les approches autochtones en matière de guérison sont encore en voie d'élaboration. Dans le programme *Guérison*, toutes les stratégies de guérison qui seront appuyées financièrement par la Fondation devront respecter les normes des établissements de traitement en résidence ou de celles des activités thérapeutiques communautaires.

II. Rétablissement de l'équilibre

Il est essentiel de briser le cycle de la violence mis en mouvement par les pensionnats pour que les communautés autochtones redeviennent des sociétés « en bonne santé » permettant de prendre soin des enfants. Dans le même ordre d'idées, il s'avère tout aussi essentiel pour la vision du renouveau mise de l'avant par les Autochtones de prévenir les nouveaux actes de violence et de développer la capacité des familles et des communautés de prendre en charge leur propre bien-être. La pauvreté, le sentiment d'impuissance et les comportements dysfonctionnels manifestés actuellement dans les communautés autochtones et chez leurs membres se sont concrétisés, dans de nombreux cas, par des actes de violence, d'agressions, infligeant des blessures aux générations successives. Sous le thème du *Rétablissement de l'équilibre*, on regroupe des projets axés sur l'identification précoce et la prévention des effets de la violence subie dans les pensionnats sur toutes les générations autochtones et conçus pour répondre aux besoins des personnes, des familles et des communautés en adoptant une approche holistique. Les communautés ou groupes d'intérêt commun qui s'occupent des besoins spéciaux, notamment des programmes destinés aux femmes, aux familles, aux jeunes et aux aînés, comptent également parmi les communautés admissibles. Le rétablissement de l'équilibre et de l'harmonie communautaire peut s'opérer à plusieurs niveaux, notamment par des activités qui aident à la guérison en remettant à l'honneur la culture et la spiritualité autochtones et par la sensibilisation et l'information et au moyen d'activités éducatives communautaires.

III. Développement et perfectionnement des capacités des Autochtones

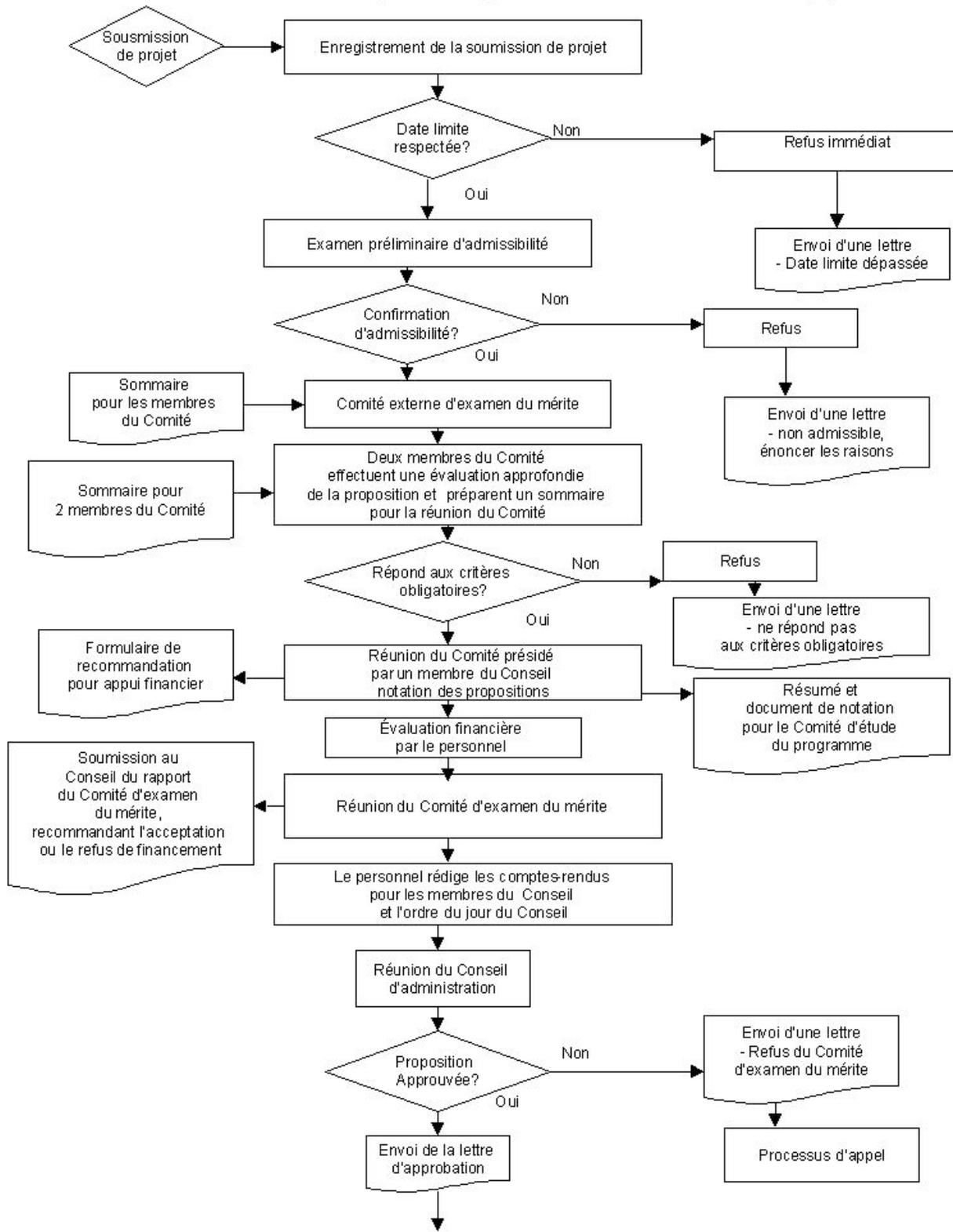
L'appui à des projets qui, en autant que possible, visent à renforcer les capacités, notamment par la formation, des communautés autochtones fait partie des objectifs et des principes-clés de la Fondation. Il est essentiel de développer et de perfectionner les capacités pour soutenir les efforts de mise en application d'une démarche de guérison holistique. Cette mise en pratique peut s'effectuer sur plusieurs plans : notamment, l'élaboration d'un curriculum et d'un programme d'éducation permanente/formation spécialisée dans le but d'augmenter le nombre des personnes autochtones dispensant des services de guérison et de créer un milieu favorable pour toutes ces personnes engagées dans la guérison des survivants. Les projets inscrits sous le thème *Développement et perfectionnement des capacités* doivent être conçus pour s'attaquer/remédier aux effets de la violence physique et sexuelle subie dans les pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles. Ils doivent être reliés aux besoins spécifiques et particuliers des communautés et ils doivent renforcer les programmes et services autochtones existants et en voie de développement.

IV. Commémoration et historique des faits

Les survivants ont identifié en tant que composante importante du processus de guérison communautaire la création d'archives/de documents historiques portant sur l'expérience des pensionnats. Le partage de l'histoire complète du système des pensionnats constitue un aspect préventif en ce sens qu'il permettra aux enfants autochtones de comprendre les raisons expliquant le comportement des membres de leur famille et leur propre comportement et contribuera ainsi à empêcher ces enfants de perpétuer le cycle de la violence à l'âge adulte. Les survivants ont indiqué à la Fondation qu'informer le public au sujet de leur expérience dans les pensionnats contribuerait également à leur démarche de guérison. Le fait de divulguer les actes de violence commis dans les pensionnats et de faire part de cette vérité font partie de la démarche de guérison. Ce programme peut aussi allouer des fonds pour l'érection d'un monument commémoratif dédié aux élèves des pensionnats qui ne sont jamais revenus chez eux, soit physiquement, mentalement, émotionnellement, spirituellement.

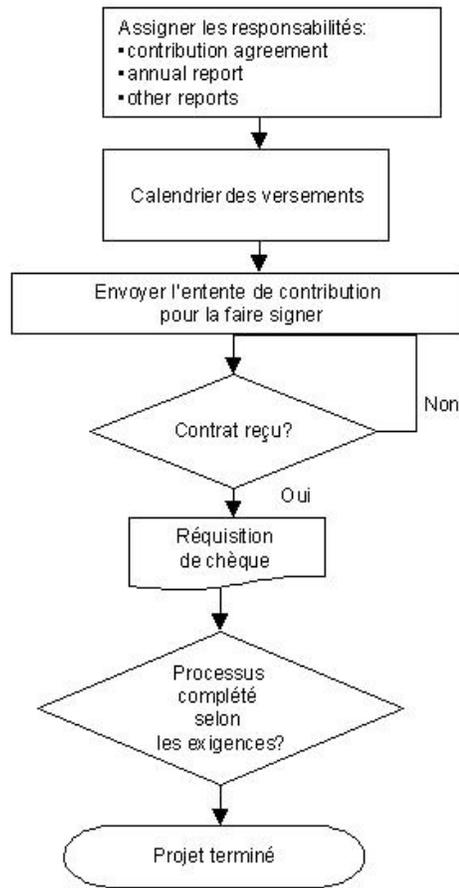
PROCESSUS D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Fondation autochtone de guérison: étapes du traitement d'une soumission de projet



Voir processus de traitement des fonds approuvés (Page 2)

Processus de traitement des fonds approuvés



Premier cycle de financement

C'est le 3 décembre 1998 qu'avait lieu le lancement du premier Appel de propositions. Cet appel de proposition a été réparti en trois dates limites : le 15 janvier (thème du Développement et perfectionnement des capacités des Autochtones et Approches thérapeutiques communautaires), le 26 février (Centres de guérison) et le 31 mars (Rétablissement de l'équilibre et Commémoration et historique des faits). La dernière mise à jour des données d'information que je vous transmets ce matin remonte au vendredi 11 juin 1999.

Premier appel de propositions :

- ❖ 1 066 propositions ont été reçues conformément à la date limite fixée, grand total des demandes pour les trois dates limites
- ❖ Des contributions totalisant 19,4 millions de dollars ont été approuvées à l'intérieur de la période limite, un total de 50 millions de dollars ayant été projeté pour le premier appel de propositions
- ❖ 1 268 demandes dans le cadre du Soutien pour l'élaboration de proposition (3,2 millions de dollars alloués et d'autres en attente d'être attribués)

Première date limite (15 janvier)

- ❖ 370 propositions ont été reçues lors du premier appel de propositions (115 provenant hors réserves)
- ❖ budget moyen des projets approuvés à ce jour : 210 000 \$
- ❖ marge de variation des budgets des projets approuvés à ce jour : 19 200 \$ à 1,1 million de dollars

À date, nous avons conclu 75 ententes de contributions ayant une valeur totale de 16,8 million de dollars. Les négociations se poursuivent sur le reste des projets ayant été approuvés sous ces deux thèmes.

Les projets présentés sous les thèmes suivants : Centres de guérison, Rétablissement de l'équilibre et Commémoration et historique des faits seront étudiés lors de notre réunion du Conseil d'administration de septembre 1999. Les projets approuvés seront alors portés sur la liste des négociations et les projets financés seront annoncés sur notre site Web, avec une mise à jour mensuelle.

Nous retrouvons parmi les types de projets financés dans le cadre de ces premiers thèmes : programmes destinés aux auteurs d'agressions sexuelles, éducation, counselling ou consultation et traitement de traumatismes, élaboration de documentation adaptée aux Autochtones, formation de membres des communautés, programmes d'aide aux employés et soutien des méthodes thérapeutiques traditionnelles.

Sommaire des projets financés

LE YUKON

CT-183 (Kwanlin Dun First Nations Health Program)

Coût total du projet	245 276 50 \$
Contribution de la Fondation	182 976 00 \$
Montant versé à date	45 744 00 \$

CT-416 (Carcross/Tagish First Nation)

Coût total du projet	166 800 00 \$
Contribution de la Fondation	166 800 00 \$
Montant versé à date	33 770 79 \$

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CT-209 (Tl'oondih Healing Society)

Coût total du projet	330 300 00 \$
Contribution de la Fondation	330 300 00 \$
Montant versé à date	82 575 00 \$

CT-411 (Hamlet of Cape Dorset)

Coût total du projet	126 080 00 \$
Contribution de la Fondation	121 080 00 \$
Montant versé à date	27 243 00 \$

DV-160 (Dene Cultural Institute)

Coût total du projet	537 700 00 \$
Contribution de la Fondation	347 700 00 \$
Montant versé à date	100 975 00 \$

COLOMBIE-BRITANNIQUE

CT-65 (Gitksan & Wet'suwet'en Residential School Committee)

Coût total du projet	731 600 00 \$
Contribution de la Fondation	471 200 00 \$
Montant versé à date	150 200 00 \$

CT-99 (Chawathil First Nations)

Coût total du projet	145 280 00 \$
Contribution de la Fondation	192 480 00 \$
Montant versé à date	43 308 00 \$

CT-128 (Sulsilalelum Healing Centre Society)

Coût total du projet	227 200 00 \$
Contribution de la Fondation	198 330 00 \$
Montant versé à date	62 555 00 \$

CT-138 (Kitamaat Village Council)

Coût total du projet	491 182 50 \$
Contribution de la Fondation	369 420 00 \$
Montant versé à date	92 355 00 \$

CT-161 (Tsil'it-Waututh Nation)

Coût total du projet	283 920 00 \$
Contribution de la Fondation	283 920 00 \$
Montant versé à date	94 546 00 \$

CT-203 (Prince George Native Friendship Centre Society)

Coût total du projet	263 342 00 \$
Contribution de la Fondation	255 342 00 \$
Montant versé à date	71 585 00 \$

CT-206 (Nuu-chah-nulth Tribal Council Community & Human Services)

Coût total du projet	3 071 795 00 \$
Contribution de la Fondation	1 122 084 00 \$
Montant versé à date	282 221 00 \$

CT-208 (Squamish Nation 'Na Níchimstm Tina Tkwekin')

Coût total du projet	487 568 00 \$
Contribution de la Fondation	450 328 00 \$
Montant versé à date	144 692 00 \$

CT 302 (Urban Native Youth Association)

Coût total du projet	82 000 00 \$
Contribution de la Fondation	81 420 00 \$
Montant versé à date	19 164 00 \$

CT-350 (Healing Our Spirit BC First Nations AIDS Society)

Coût total du projet	262 875 94 \$
Contribution de la Fondation	230 342 63 \$
Montant versé à date	57 585 66 \$

DV-52 ('Namgis First Nation)

Coût total du projet	63 900 00 \$
Contribution de la Fondation	63 900 00 \$
Montant versé à date	15 975 00 \$

DV-136 (Heskw'en'scutxe Health Service Society)

Coût total du projet	56 695 00 \$
Contribution de la Fondation	51 765 00 \$
Montant versé à date	14 814 25 \$

DV-182 (Lower Similkameen Indian Band)

Coût total du projet	224 500 00 \$
Contribution de la Fondation	220 800 00 \$
Montant versé à date	73 599 00 \$

DV-233 (Nuxalk Nation)

Coût total du projet	91 940 00 \$
Contribution de la Fondation	161 145 00 \$
Montant versé à date	76 324 00 \$

DV-491 (Tsawataineuk Band Council)
 Coût total du projet 28 118 00 \$
 Contribution de la Fondation 29 118 00 \$
 Montant versé à date 26 206 20 \$

DV-580 (Lax Kw'alaams Indian Band Family Counselling Centre)
 Coût total du projet 212 640 00 \$
 Contribution de la Fondation 176 180 00 \$
 Montant versé à date 35 236 00 \$

DV-1369 (Chawathil First Nations)
 Coût total du projet 124 480 00 \$
 Contribution de la Fondation 122 480 00 \$
 Montant versé à date 27 558 00 \$

ALBERTA

CT-207 (Paddle Prairie Métis Settlement)
 Coût total du projet 112 500 00 \$
 Contribution de la Fondation 112 500 00 \$
 Montant versé à date 23 875 00 \$

CT-272 (Sturgeon Lake Cree Nation Health Services)
 Coût total du projet 162 773 00 \$
 Contribution de la Fondation 140 922 00 \$
 Montant versé à date 50 731 92 \$

CT-316 (Alexis Health Department)
 Coût total du projet 336 845 25 \$
 Contribution de la Fondation 192 747 00 \$
 Montant versé à date 64 071 75 \$

CT-390 (Saddle Lake Health Care Centre)
 Coût total du projet 128 450 00 \$
 Contribution de la Fondation 128 450 00 \$
 Montant versé à date 38 053 00 \$

CT-649 (Siksika Health Services)
 Coût total du projet 388 585 00 \$
 Contribution de la Fondation 365 915 00 \$
 Montant versé à date 83 410 20 \$

DV-101 (Loon River First Nation #476)
 Coût total du projet 164 717 00 \$
 Contribution de la Fondation 156 600 00 \$
 Montant versé à date 47 900 00 \$

DV-343 (Kainaiwa Board of Education - Aakssokinaapiossiwa)
 Coût total du projet 538 150 00 \$
 Contribution de la Fondation 402 352 00 \$
 Montant versé à date 90 529 00 \$

DV-344 (Blood Tribe Human Resource Management Department)
 Coût total du projet 261 135 00 \$
 Contribution de la Fondation 261 135 00 \$
 Montant versé à date 60 565 26 \$

SASKATCHEWAN

CT-167 (Kaneweyimik Child & Family Services Inc.)
 Coût total du projet 414 062 00 \$
 Contribution de la Fondation 406 662 00 \$
 Montant versé à date 91 499 00 \$

CT-180 (Ile-A-la-Crosse Friendship Centre)
 Coût total du projet 147 028 00 \$
 Contribution de la Fondation 138 328 00 \$
 Montant versé à date 34 582 00 \$

CT-190 (Yorkton Tribal Administration Inc.)
 Coût total du projet 1 154 100 00 \$
 Contribution de la Fondation 230 820 00 \$
 Montant versé à date 51 934 50 \$

CT-229 (Prince Albert Associated Counselling & Mediation Services)
 Coût total du projet 319 935 00 \$
 Contribution de la Fondation 278 570 00 \$
 Montant versé à date 69 642 50 \$

CT-249 (Beardy's and Okemasis First Nation)
 Coût total du projet 113 780 00 \$
 Contribution de la Fondation 113 780 00 \$
 Montant versé à date 37 947 00 \$

CT-282 (Community Renewing Spirits - Muskowpetung First Nation)
 Coût total du projet 118 230 00 \$
 Contribution de la Fondation 118 230 00 \$
 Montant versé à date 29 557 50 \$

CT-2429 (Building a Nation Life Skills Training Inc.)
 Coût total du projet 212 830 00 \$
 Contribution de la Fondation 210 229 98 \$
 Montant versé à date 82 474 16 \$

DV-165 (Prince Albert Associated Counselling & Mediation Services)
 Coût total du projet 272 375 00 \$
 Contribution de la Fondation 215 819 00 \$
 Montant versé à date 53 954 75 \$

DV-181 (Cote First Nation)
 Coût total du projet 198 439 00 \$
 Contribution de la Fondation 198 439 00 \$
 Montant versé à date 44 649 00 \$

DV-211 (Prince Albert Grand Council Health & Social Development)

Coût total du projet	705 090 00 \$
Contribution de la Fondation	627 230 00 \$
Montant versé à date	188 769 00 \$

DV-369 (Agency Chiefs Tribal Council)

Coût total du projet	719 542 00 \$
Contribution de la Fondation	104 185 84 \$
Montant versé à date	93 767 26 \$

DV-1343 (Pasqua First Nation #79)

Coût total du projet	82 400 00 \$
Contribution de la Fondation	82 400 00 \$
Montant versé à date	18 450 01 \$

MANITOBA**DV-597 (Ma Mawi Wi Chi Itata Centre)**

Coût total du projet	176 605 00 \$
Contribution de la Fondation	176 605 00 \$
Montant versé à date	43 241 00 \$

DV-1345 (Sandy Bay Health Centre)

Coût total du projet	197 312 00 \$
Contribution de la Fondation	188 572 90 \$
Montant versé à date	47 143 23 \$

ONTARIO**CT-212 (Native Child and Family Services of Toronto)**

Coût total du projet	99 996 00 \$
Contribution de la Fondation	99 996 00 \$
Montant versé à date	24 999 00 \$

CT-267 (UCCM Mnaamodzawin Health Services)

Coût total du projet	101 500 00 \$
Contribution de la Fondation	101 500 00 \$
Montant versé à date	22 838 00 \$

CT-277 (Georgian Bay Native Friendship Centre)

Coût total du projet	22 600 00 \$
Contribution de la Fondation	22 600 00 \$
Montant versé à date	20 340 00 \$

CT-291 (Giizhgaandag Gamig Healing Lodge Inc.)

Coût total du projet	98 868 00 \$
Contribution de la Fondation	92 868 00 \$
Montant versé à date	19 355 00 \$

CT-324 (Mnjikaning First Nation)

Coût total du projet	23 400 00 \$
Contribution de la Fondation	23 400 00 \$
Montant versé à date	21 060 00 \$

CT-365 (Naandwedidaa «Let's Heal One Another» Program)

Coût total du projet	881 709 00 \$
Contribution de la Fondation	469 474 00 \$
Montant versé à date	105 632 00 \$

CT-377 (Aboriginal Women's Support Centre)

Coût total du projet	37 691 48 \$
Contribution de la Fondation	28 813 00 \$
Montant versé à date	25 931 70 \$

CT-596 (Big Grassy First Nation)

Coût total du projet	314 620 00 \$
Contribution de la Fondation	314 620 00 \$
Montant versé à date	120 000 00 \$

CT-998 (Nimishomosis -- Mokomis Healing Group)

Coût total du projet	894 900 00 \$
Contribution de la Fondation	540 015 00 \$
Montant versé à date	153 283 50 \$

DV-163 (Whitewater Lake Community Development Corporation)

Coût total du projet	156 440 00 \$
Contribution de la Fondation	143 200 00 \$
Montant versé à date	50 000 00 \$

DV-232 (Algonquins of Pikwàkanagàn First Nation)

Coût total du projet	109 054 00 \$
Contribution de la Fondation	88 457 00 \$
Montant versé à date	30 968 00 \$

DV-266 (Chapleau Cree First Nation)

Coût total du projet	203 952 00 \$
Contribution de la Fondation	203 952 00 \$
Montant versé à date	132 026 00 \$

DV-297 (Wabano Centre for Aboriginal Health)

Coût total du projet	146 268 50 \$
Contribution de la Fondation	133 348 00 \$
Montant versé à date	28 450 00 \$

DV-307 (Children of Shingwauk Alumni Council)

Coût total du projet	46 645 00 \$
Contribution de la Fondation	46 645 00 \$
Montant versé à date	41 980 50 \$

DV-334 (Chippewas of Nawash)

Coût total du projet	101 646 00 \$
Contribution de la Fondation	101 646 00 \$
Montant versé à date	30 217 00 \$

DV-404 (Constance Lake First Nation)

Coût total du projet	73 063 25 \$
Contribution de la Fondation	73 063 25 \$
Montant versé à date	16 439 23 \$

DV-581 (Ojibways of the Pic River First Nation)

Coût total du projet 19 178 00 \$
Contribution de la Fondation 19 178 00 \$
Montant versé à date 17 260 00 \$

DV-592 (Walpole Island and First Nation Council)

Coût total du projet 42 100 00 \$
Contribution de la Fondation 42 100 00 \$
Montant versé à date 37 890 00 \$

DV-595 (Wabaseemoong Independent Nations)

Coût total du projet 257 300 00 \$
Contribution de la Fondation 142 290 00 \$
Montant versé à date 39 323 00 \$

QUÉBEC

CT-164 (Onkw'takaritahsheraa Healing the Family Circle)

Coût total du projet 80 000 00 \$
Contribution de la Fondation 80 000 00 \$
Montant versé à date 20 000 00 \$

CT-259 (Conseil des Montagnais de Natashquan)

Coût total du projet 112 363 00 \$
Contribution de la Fondation 112 363 00 \$
Montant versé à date 28 090 75 \$

CT-345 (Chiiwaschaauiin -- Chisasibi Circle of Women)

Coût total du projet 193 720 00 \$
Contribution de la Fondation 192 050 00 \$
Montant versé à date 60 744 00 \$

CT-917 (Nemaska First Nation of James Bay)

Coût total du projet 105 500 00 \$
Contribution de la Fondation 146 500 00 \$
Montant versé à date 34 000 00 \$

DV-310 (Conseil de la nation atikamekw inc.)

Coût total du projet 547 263 00 \$
Contribution de la Fondation 517 317 00 \$
Montant versé à date 135 000 00 \$

DV-375 (Council of the Cree Nation of Mistissini)

Coût total du projet 247 220 00 \$
Contribution de la Fondation 247 220 00 \$
Montant versé à date 51 089 00 \$

NOUVEAU BRUNSWICK

CT-78 (Metepenagiag First Nation)

Coût total du projet 69 300 00 \$
Contribution de la Fondation 69 300 00 \$
Montant versé à date 15 592 50 \$

DV-326 (St. Mary's First Nation Healing Program)

Coût total du projet 123 169 00 \$
Contribution de la Fondation 123 169 00 \$
Montant versé à date 61 584 48 \$

DV-896 (Eel Ground Community Development Centre Inc.)

Coût total du projet 74 142 00 \$
Contribution de la Fondation 71 400 00 \$
Montant versé à date 21 175 00 \$

NOUVELLE ÉCOSSE

CT-53 (Eskasoni Mental Health & Social Work)

Coût total du projet 150 000 00 \$
Contribution de la Fondation 141 500 00 \$
Montant versé à date 20 175 00 \$

CT-223 (Wagmatcook First Nation and Waycobah First Nation)

Coût total du projet 141 200 00 \$
Contribution de la Fondation 141 200 00 \$
Montant versé à date 30 401 00 \$

CT-391 (Membertou Band Council)

Coût total du projet 32 600 00 \$
Contribution de la Fondation 30 000 00 \$
Montant versé à date 27 000 00 \$

Étude du processus de financement

Au cours de son premier cycle de financement, le personnel de la Fondation pour la guérison des Autochtones a recueilli et suivi les réactions et commentaires au sujet du processus de financement. Nous avons sans cesse encouragé les gens à nous faire part de leurs observations et points de vue à ce sujet. Le Guide du programme contient un formulaire d'observations et rétroaction sur le Guide du programme et nous avons fourni un formulaire de commentaire à l'issue de chacun de nos ateliers d'information. Nous venons de terminer plusieurs séances de planification stratégique axées sur l'amélioration de notre fonctionnement. Nous avons préparé ensemble un plan de travail à long terme qui nous guidera dans l'accomplissement de la prochaine tranche de notre mandat.

Cette période a été pour nous un temps d'apprentissage, nous avons découvert la nécessité de revoir les dates limites pour la soumission des propositions; de nous assurer que le personnel apporte davantage d'appui aux requérants au tout début du processus; de cibler davantage nos appuis financiers; de répondre aux besoins d'échelonnement, sur plusieurs années, des fonds accordés et finalement, de chercher les moyens qui nous permettront de financer les secteurs qui ont les plus grands besoins et qui sont sous-financés. Les survivants nous ont fait part de leur volonté, ils désirent que le processus réponde à leur besoin et qu'il soit dirigé par la base. Un grand nombre d'entre eux nous ont dit que le processus de demande de financement était "trop compliqué".

Nous sommes actuellement engagés à répondre à ces besoins et continuerons, au cours des prochains mois, à apporter tous les changements nécessaires à l'amélioration du fonctionnement de la Fondation. Nous savons que le processus de financement et le Guide couvrent un grand nombre d'éléments qui peuvent sembler complexes pour ceux qui veulent simplement demander un appui financier. Bien que certains de ces éléments soient essentiels pour assurer la transparence et pour aider le Conseil d'administration à prendre des décisions éclairées et efficaces en ce qui concerne les investissements pour la guérison, nous cherchons à maintenir un équilibre en aidant le plus grand nombre de gens possible durant le processus de demande.

Suite à notre revue, nous avons pris les mesures suivantes :

Financement pour l'élaboration de propositions

Un fonds de soutien pour l'élaboration de propositions a été établi afin d'aider les requérants à développer leurs compétences en matière d'élaboration de propositions.

Processus d'appui communautaire

Le processus d'appui communautaire a été amélioré afin que les propositions puissent être examinées de manière plus approfondie par les membres de notre personnel et les professionnels, avant qu'elles soient acheminées vers l'étape suivante : le processus d'évaluation du mérite. Ces examens externes aideront à déterminer si une proposition répond aux critères obligatoires ainsi qu'aux exigences administratives de l'évaluation préalable. Le personnel collaborera avec les requérants qui ont besoin d'améliorer leur proposition et de la rendre conforme aux exigences minimales. Cette collaboration ne devra pas être interprétée comme une garantie de financement. L'intention est d'aider le plus possible les requérants afin que leur proposition soit complète et qu'elle réponde aux conditions obligatoires. La publication de cette version améliorée du processus coïncidera avec le lancement de notre prochain Appel de propositions.

Ateliers pour l'élaboration des propositions

Des ateliers axés sur l'élaboration de propositions, ouverts à tous ceux et celles qui sont intéressés à préparer et à soumettre une proposition, seront offerts dans toutes les régions afin de fournir toutes les informations et l'aide dont les participants auront besoin. Le calendrier de ces ateliers sera publié dès que nous l'aurons finalisé.

Cycles de financement

Afin d'encourager la soumission du plus grand nombre possible de propositions, plusieurs cycles de financement ont été intégrés dans la période de vie de la Fondation. Les requérants dont la proposition n'a pas été admise ou qui n'ont pu la présenter au cours du premier cycle pourront soumettre de nouveau leur proposition lorsqu'un nouvel Appel sera lancé. Nous lancerons sous peu un Appel de propositions, publierons une version révisée de notre Guide du programme et organiserons d'autres ateliers d'information/d'élaboration de propositions.

MAILLAGE

Conférence de survivants

Conférence sur la Stratégie de guérison portant sur les écoles résidentielles -- Territoire Squamish (du 14 au 16 Juillet 1998)

La conférence avait pour objectif d'obtenir les points de vues et les conseils des survivants du régime des pensionnats et des autres parties concernées. Dans son discours d'ouverture, le Président du Conseil d'administration de la Fondation, Georges Erasmus, a souligné le fait que cette conférence avait été organisée pour écouter les recommandations et les suggestions des personnes survivantes. Les autres membres du Conseil se sont présentés et ont partagé leur propre histoire et vision de la Fondation.

Durant les quatre journées de la Conférence, des groupes de présentation incluant des représentants de la Fondation autochtone de guérison, du ministère de la Santé, du ministère des Affaires indiennes ainsi que des survivants se sont réunis en plénière pour aborder et discuter plusieurs questions et pour élaborer des recommandations pour l'avenir. De précieuses suggestions ont été recueillies au sujet des types de projets et d'activités les plus aptes à recommander pour un appui financier. Au cours des ateliers, les représentants ont pu discuter la signification de la guérison et offrir des suggestions sur les valeurs et les principes qui pourraient être intégrés dans l'énoncé de mission et de valeurs de la Fondation. Les représentants ont également amené des idées au sujet des stratégies de communication propres à transmettre les informations aux survivants et autres personnes concernées. Un atelier réservé aux jeunes a également été tenu au cours de la Conférence.

Les recommandations offertes par les représentants ont ensuite été extraites du sommaire de la conférence et ont été groupées en six catégories : Recommandations aux membres du Conseil d'administration, Questions pour examen du Conseil, Critères de programme et Autres recommandations. (La catégorie Autres recommandations inclut celles qui ont rapport aux partenariats avec les organismes fédéraux et provinciaux et les églises, ainsi qu'une demande, de la part du gouvernement du Canada, à participer au processus de guérison.) Vous pouvez obtenir un exemplaire inabrégé de la conférence en contactant le bureau des communications de la Fondation autochtone de guérison. Le sommaire de la Conférence est disponible sur le site web de la Fondation à www.ahf.ca.

Communications

Le bureau de communication a été établi en 1998 afin d'élaborer et de mettre en oeuvre une Stratégie et un Plan de communication aptes à répondre aux besoins de la Fondation et de ceux et celles qu'elle sert.

Stratégie intégrée de communication

Tous les aspects du travail de la Fondation ont des impacts majeurs sur la communication et soulèvent des questions importantes au niveau stratégique. Pour atteindre les objectifs de la Fondation, nous devons fournir des efforts concertés en matière de communication. Depuis le début, le Conseil a exprimé sa volonté de voir les fonds qui ont été confiés à la Fondation administrés et investis de la manière la plus efficace et équitable possible. Il a été convenu qu'il était essentiel de rechercher les conseils et recommandations des survivants. C'est dans cette optique que la Conférence sur la Stratégie de guérison, portant sur les écoles résidentielles, a été organisée sur le Territoire Squamish, du 14 au 16 Juillet 1998.

Les survivants ont exprimé un message très clair : ils s'attendent à ce que le Conseil fasse preuve d'une très grande transparence. Afin de préserver sa crédibilité et cultiver la confiance, le Conseil doit communiquer et démontrer sa volonté de rendre compte aux survivants, il faut que la Fondation réponde à leur recommandations et que les individus à la base de leur collectivités guident le travail de la Fondation.

Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une Stratégie de communication et anticipons l'approbation de cette Stratégie par le Conseil à la fin de l'année 1999. Cette stratégie fournit un cadre grâce auquel la Fondation pourra transmettre, à ses différentes audiences, des informations et promulguer son travail de manière efficace. Elle aborde, de manière globale, la nécessité pour la Fondation de posséder une bonne communication, énonce le but de cette communication ainsi que les objectifs de la stratégie. Ce document identifie également des activités et des outils de communication spécifiques, qui pourraient être mis en oeuvre pour aider la Fondation à atteindre ses buts.

Les objectifs de la Stratégie de communication de la Fondation vise à augmenter l'efficacité de celle-ci dans les aspects suivants de son travail:

- ❖ Aider les peuples autochtones à s'aider eux-mêmes en leur fournissant des ressources pour leurs projets de guérison;
- ❖ Encourager, à une échelle élargie, une plus grande compréhension de la part du public canadien, de l'histoire des écoles résidentielles, des sévices physiques et sexuels perpétrés par les écoles résidentielles, y compris les déchirures intergénérationnelles;
- ❖ Éduquer sur les questions et les besoins touchant la guérison;
- ❖ Cultiver un climat de support public;
- ❖ Encourager les canadiens à participer au processus de guérison en les invitant à marcher avec nous sur le chemin de la réconciliation;
- ❖ S'assurer que la Fondation préserve, de manière constante et vigilante, un processus transparent de fonctionnement et d'allocation des fonds;
- ❖ S'assurer que l'image de la Fondation et ses relations avec le milieu communautaire demeure positive;
- ❖ Promulguer le réseautage, le maillage et encourager les partenariats.

Pour assurer la réussite de notre Stratégie de communication, nous devons élaborer des activités qui puissent être aisément mise en oeuvre par le personnel, les membres du Conseil et les bénévoles. La Fondation ne possède pas de ressources illimitées à consacrer constamment à la mise en oeuvre de nouvelles activités, et toute nouvelle activité devra donc être rentable. La Fondation devra élaborer des procédures précises pour informer les audiences-cibles, pour changer l'opinion publique, pour s'assurer que nos messages sont consistants, et pour mesurer nos résultats au fur et à mesure que nous avançons. Pour ce faire, la Fondation utilisera une variété d'outils de communication, dont les suivants:

- ❖ Bulletin régulier
- ❖ Affiches & Brochures
- ❖ Rapports (trimestriels, annuels et spéciaux)
- ❖ Kiosque d'information
- ❖ Trousse d'information pour le public
- ❖ Site Web

Rapports

- ❖ Rapport annuel
- ❖ Réunions régionales (4 ont été planifiées pour 1999)
- ❖ Participation (par les membres du Conseil) à des Assemblées générales annuelles de diverses organisations nationales autochtones
- ❖ Participation à d'autres conférences, le cas échéant
- ❖ Ateliers d'élaboration de propositions
- ❖ Bulletin trimestriel
- ❖ Rapports spéciaux

Consultations

La volonté de la Fondation autochtone de guérison est de se maintenir à l'écoute des survivants des écoles résidentielles, des autres personnes et organisations concernées. Pour faciliter le partage d'idées et recueillir les commentaires, nous avons mis en place plusieurs moyens. L'une des méthodes privilégiées est la série de consultations, menée dans plusieurs régions à travers le pays.

Consultations :

8 décembre 1998 :	Iqaluit
11 décembre 1998 :	Winnipeg
14 décembre 1998 :	Vancouver, Yellowknife, Thunder Bay, Toronto, Montréal, Halifax
15 décembre 1998 :	Edmonton
16 décembre 1998 :	Whitehorse, Saskatoon
16 février 1999 :	Prince George, Edmonton, Moncton
17 février 1999 :	Saskatoon, Thompson
18 février 1999 :	Inuvik
19 février 1999 :	Sudbury, Ottawa

Nous encourageons aussi les gens à nous parler lorsque nous allons dans leur région lors de la tenue de conférences, ateliers ou autres réunions. Tous peuvent communiquer avec nous par télécopieur, courriel ou encore par la poste. Nous avons également une ligne sans frais qui peut être utilisée pour les appels provenant de l'extérieur de la région d'Ottawa. Notre site Web donne également accès à notre courrier électronique.

ORGANISATION

Recrutement de personnel

Notre collectivité s'est élargie en un groupe de personnes diverses mais ayant en commun un engagement solide envers notre mission.

Au début, la Fondation ne disposait que d'une modeste équipe (5 personnes) pour mettre en oeuvre les affaires de l'organisation. L'effectif de notre équipe a augmenté rapidement, pour atteindre maintenant le nombre de 35 personnes.

Nous recrutons notre personnel de plusieurs manières. Nous avons recherché activement certaines personnes connues pour leur expertise et expérience dans le domaine des traumatismes reliés au régime des pensionnats et dans le domaine de la guérison.

Nous avons également ouvert un certain nombre de concours. Nous clôturons actuellement notre dernier exercice de dotation de personnel et venons d'embaucher un analyste de proposition, deux agents de communication, un directeur de programme, et un gestionnaire de bureau. Nous prévoyons l'embauche d'autres personnes très prochainement.

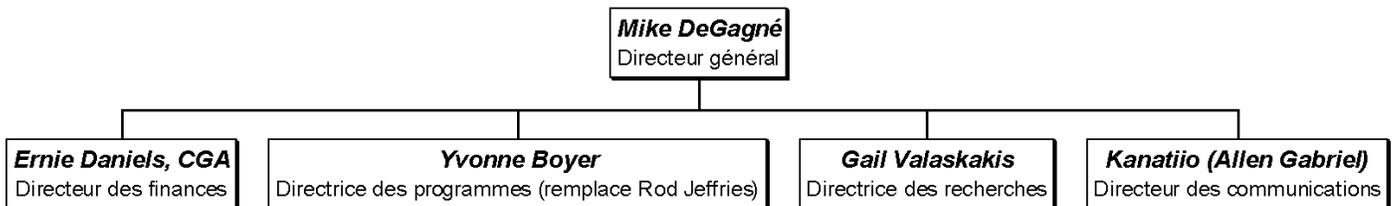
Nous sommes convaincus qu'il faut encourager les jeunes à développer et consolider leurs compétences. Par conséquent, nous employons un certain nombre d'étudiants qui peuvent appuyer le travail de la fondation.

Tout notre personnel s'est engagé à décharger leur responsabilité avec le plus grand professionnalisme et dévouement. Les bureaux de la Fondation sont un véritable microcosme de notre monde, et de nombreuses nations y sont représentées :

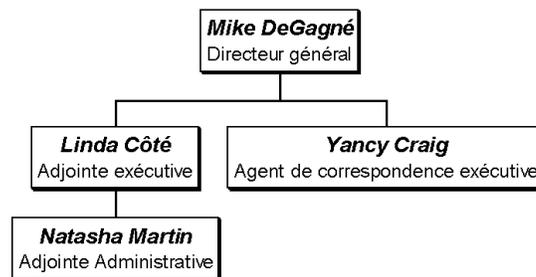
Inuit, Métis, Anishinabe, Canadiens, Kanienkehaka, Coast Salish,
Musqueam, Cris, Kainai, Wyandot, et Libanais, pour n'en nommer que quelques-uns.

Organigramme

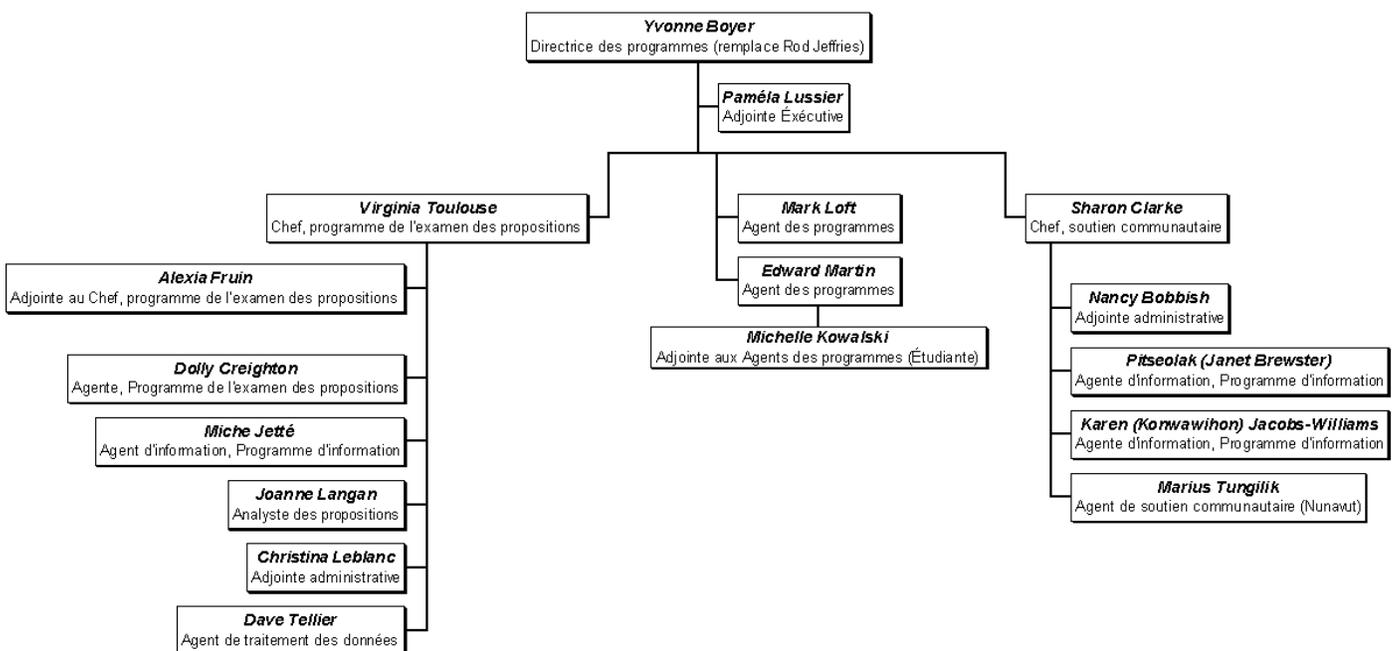
Fondation autochtone de guérison



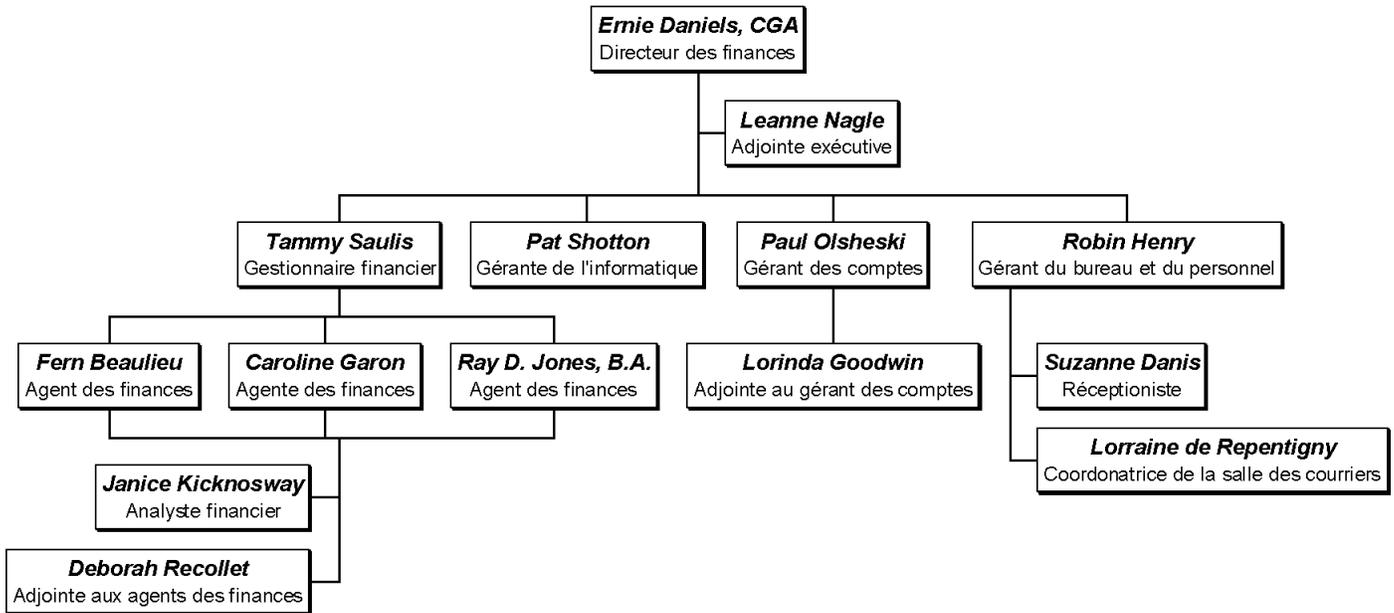
Bureaux Exécutifs



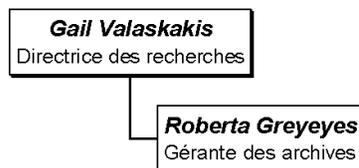
Département des programmes



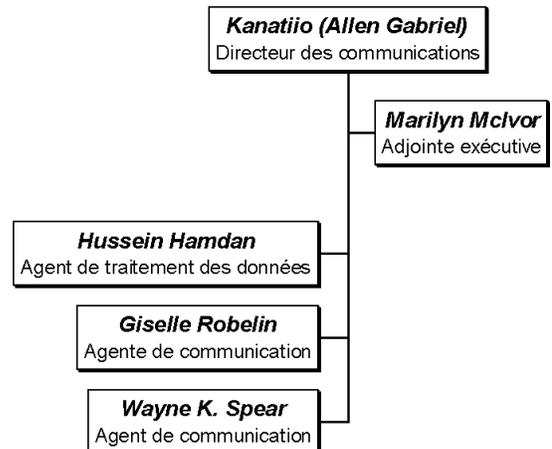
Département des finances



Département des recherches



Département des communications



ADMINISTRATION

La Fondation autochtone de guérison élabore actuellement des lignes directrices pour aider les gens qui participent à notre travail.

Guide des politiques et procédures

La Fondation a pour mandat la promotion de la guérison et du bien-être. Tous ses membres ont le désir commun de promouvoir le bien-être et d'augmenter la productivité des employés, afin que ceux et celles que nous servons le soit de manière efficiente et efficace.

Le Guide des politiques et procédures pour le personnel de la Fondation constitue un élément essentiel de l'organisation, en assurant son harmonie et en préservant des liens mutuellement bénéfiques entre la Fondation et ses employés.

Le Guide définit certains termes et conditions d'emploi reliés aux heures de travail, aux avantages sociaux et aux conditions générales de travail affectant tous les employés. Ces termes et conditions seront applicables à tous les employés à moins qu'il n'en soit spécifié autrement dans le contrat d'achat de services qui est établi entre un employé et la Fondation. Les personnes engagées par la Fondation sur une base temporaire seront également régies par les politiques et procédures applicables, tel que déterminé par la Fondation.

Code d'éthique

La Fondation a travaillé à l'élaboration d'un code d'éthique qui régira toutes les parties associées à la Fondation autochtone de guérison. La Fondation établit actuellement les normes qui guideront la conduite éthique de ceux qui participent à notre travail. Ces normes sont conçues pour construire un environnement sain à l'intérieur duquel la Fondation pourra assumer ses responsabilités.

La majorité de ce qui est contenu dans ce Code sert à identifier et promouvoir certaines attitudes et valeurs positives. La nature de notre travail nous place dans une position où la confiance envers nous est un élément primordial. Nous avons par conséquent à respecter certaines obligations.

Puisque certains d'entre nous sont des survivants et que la grande majorité a souffert des déchirures intergénérationnelles sous une forme ou sous une autre, ce processus de guérison nous tient à coeur. Nous sommes ensemble pour une raison - un but commun - et nous nous trouvons chacun à une étape différente de notre cheminement vers la guérison. Il est important que le travail de reconstruction commence avec chacun de nous et que ceci se reflète dans la manière dont nous travaillons ensemble.

Notre approche est une approche holistique. Notre but est d'aider à créer, consolider et soutenir les conditions qui conduisent à la guérison, la réconciliation et l'auto-détermination. Nous voulons briser le cycle de violence et de dysfonction qui handicape de nombreuses familles, communautés et nations. Chaque membre du personnel de la Fondation joue un rôle vital dans l'atteinte de nos buts et objectifs communs. Tous sont dignes de respect et la dignité de chacun doit être honorée. Cette approche nous permettra de nous respecter les uns les autres et de respecter la Création toute entière.

États financiers de la

FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Exercice allant du 31 mars 1998, date de constitution, au
31 mars 1999



KPMG s.r.l.
Comptables agréés

45, rue O'Connor
Bureau 1000
Ottawa (Ontario) K1P 1A4
Canada

Téléphone (613) 560-0011

Télécopieur (613) 560-2896

www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ADMINISTRATEURS

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation autochtone de guérison au 31 mars 1999 et les états des résultats, de l'évolution des apports reportés et des flux de trésorerie de l'exercice allant du 31 mai 1998, date de constitution, au 31 mars 1999. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Fondation au 31 mars 1999 ainsi que les résultats de son fonctionnement et les flux de sa trésorerie pour l'exercice allant du 31 mars 1998, date de sa constitution, au 31 mars 1999, selon les principes comptables généralement reconnus.

Comptables agréés

Ottawa, Canada

Le 2 juin 1999



KPMG s.r.l. société à responsabilité limitée de propriété canadienne constituée en vertu
des lois de l'Ontario, est un cabinet membre de KPMG International, associé en Suisse.

FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Bilan

31 mars 1999

	1999
Actif	
Actif à court terme	
Débiteurs	89 980 \$
Intérêts à recevoir	1 516 056
Charges payées d'avance	8 896
	<u>1 614 932</u>
Immobilisations (note 3)	490 318
Placements (note 4)	357 346 918
	<u>359 452 168 \$</u>

Passif et apports reportés

Passif à court terme	
Découvert bancaire	1 063 423 \$
Créditeurs et charges à payer	431 660
	<u>1 495 083</u>
Apports reportés	
Revenu de placement reporté	7 466 767
Apports en capital reportés	490 318
Subvention reportée	350 000 000
	<u>357 957 085</u>
Engagements locatifs (note 5)	
Engagements liés à des projets (note 6)	
Éventualité (note 8)	
	<u>359 452 168 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

 , président

 , trésorier

FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

État des résultats

Exercice allant du 31 mars 1998, date de constitution, au 31 mars 1999

	1999
Produits	
Revenu de placement	5 506 767 \$
Financement reçu de l'atelier de Vancouver	400 000
Financement de démarrage	86 000
Amortissement des apports en capital reportés	38 958
Autres	6 000
	<hr/> 6 037 725
Charges	
Projets	
Élaboration de propositions de projets (note 6 a))	1 758 340
Administration	
Frais généraux (note 7)	1 590 509
Régie	859 214
Frais de démarrage	636 144
Atelier de Vancouver	428 889
Communication et promotion	331 405
Examen au mérite	241 417
Séances d'information	103 182
Comité de déontologie	88 625
	<hr/> 4 279 385
Excédent des produits sur les charges	<hr/> — \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

État de l'évolution des apports reportés

Exercice allant du 31 mars 1998, date de constitution, au 31 mars 1999

	Revenu de placement reporté	Apports en capital reportés	Subvention reportée	1999 Total
Solde au début de l'exercice	– \$	– \$	– \$	– \$
Subvention du gouvernement fédéral	–	–	350 000 000	350 000 000
Revenu de placement (note 4 b))	13 502 810	–	–	13 502 810
Constaté à titre de produits	(5 506 767)	–	–	(5 506 767)
Ajouts aux immobilisations	(529 276)	529 276	–	–
Amortissement des apports en capital reportés	–	(38 958)	–	(38 958)
Solde à la fin de l'exercice	7 466 767 \$	490 318 \$	350 000 000 \$	357 957 085 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

État des flux de trésorerie

Exercice allant du 31 mars 1998, date de constitution, au 31 mars 1999

	1999
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :	
Fonctionnement	
Augmentation des débiteurs	(89 980) \$
Augmentation des intérêts à recevoir	(1 516 056)
Augmentation des charges payées d'avance	(8 896)
Augmentation des créditeurs et des charges à payer	431 660
Amortissement des immobilisations	38 958
	<u>(1 144 314)</u>
Investissement	
Achat de placements	(4 139 181 880)
Vente de placements	3 783 977 108
Amortissement des escomptes ou des primes à l'émission d'obligations	(2 142 146)
Acquisition d'immobilisations	(529 276)
	<u>(357 876 194)</u>
Financement	
Augmentation du revenu de placement reporté	7 466 767
Augmentation des apports en capital reportés	490 318
Augmentation de la subvention reportée	350 000 000
	<u>357 957 085</u>
Diminution de l'encaisse, soit le découvert bancaire, à la fin de l'exercice	<u>(1 063 423) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Notes afférentes aux états financiers

Exercice allant du 31 mars 1998, date de constitution, au 31 mars 1999

1. Description

La Fondation autochtone de guérison (la « Fondation ») a été constituée sans capital-actions le 30 mars 1998, en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. La Fondation est un organisme sans but lucratif et, en vertu du paragraphe 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, elle est exonérée de l'impôt.

La Fondation a été créée en vue de financer des projets qui ont pour objectif la guérison des Autochtones victimes des séquelles de violence physique et sexuelle dans les pensionnats, y compris les incidences intergénérationnelles. En 1998, la Fondation a conclu avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien une convention de financement aux termes de laquelle la Fondation a reçu une subvention ponctuelle de 350 000 000 \$. La Fondation est tenue de détenir, d'investir, d'administrer et de déboursier la subvention, plus tout revenu de placement en découlant, selon les modalités de la convention de financement. Les décisions ayant trait à l'approbation des subventions devront être prises d'ici le 1^{er} avril 2003 et les débours réels peuvent être effectués sur une période de dix ans se terminant en mars 2008.

2. Principales conventions comptables

a) Constatation des produits

Les produits tirés de la subvention sont inscrits selon la méthode de report pour la constatation des apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports affectés d'origine externe sont reportés et constatés à titre de produits dans la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées.

Le revenu de placement affecté est constaté à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant à l'exception des logiciels dont le coût est passé en charges au cours de la période durant laquelle ils sont acquis. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Élément d'actif	Durée utile
Mobilier et matériel	10 ans
Matériel informatique	5 ans

FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Notes afférentes aux états financiers, page 2

Exercice allant du 31 mars 1998, date de constitution, au 31 mars 1999

2. Principales conventions comptables (suite)

c) Placements

Les placements sont inscrits au prix coûtant, plus ou moins l'amortissement des escomptes ou des primes à l'émission d'obligations. Les intérêts sur les placements sont accumulés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes sur la vente de placements sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel il y a aliénation. L'amortissement des escomptes ou des primes à l'émission d'obligations est accumulé sur la durée du placement. Le revenu de placement gagné au cours de l'exercice est inscrit à titre d'augmentation du revenu de placement reporté.

d) Apports en capital reportés

Les apports reçus aux fins des dépenses en immobilisations sont reportés et amortis sur la même durée et selon la même méthode que les immobilisations connexes.

3. Immobilisations

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	1999 Valeur comptable nette
Mobilier et matériel	274 317 \$	13 462 \$	260 855 \$
Matériel informatique	254 959	25 496	229 463
	529 276 \$	38 958 \$	490 318 \$

FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Notes afférentes aux états financiers, page 3

Exercice allant du 31 mars 1998, date de constitution, au 31 mars 1999

4. Placements

- a) Les placements détenus par la Fondation servent au financement des projets au cours de la période de dix ans se terminant en mars 2008. Le prix coûtant et la valeur marchande des placements se résument comme suit :

	Valeur comptable 1999	Valeur marchande 1999
Encaisse	53 988 \$	53 988 \$
Quasi-espèces		
Gouvernement fédéral	34 557 146	34 557 146
Gouvernement provincial	4 172 154	4 172 154
Sociétés	8 107 864	8 107 864
Obligations, coupons et obligations résiduelles		
Gouvernement fédéral	221 909 909	222 688 948
Gouvernement provincial	60 687 202	59 993 986
Sociétés	25 716 509	25 317 413
	355 204 772	354 891 499
Amortissement des escomptes ou des primes à l'émission d'obligations	2 142 146	—
	357 346 918 \$	354 891 499 \$

- b) Le revenu de placement se compose de ce qui suit :

Intérêts	11 437 312 \$
Perte sur aliénation	(76 648)
Amortissement des escomptes ou des primes à l'émission d'obligations	2 142 146
	13 502 810 \$

5. Engagements locatifs

Aux termes de divers contrats de location-exploitation pour du matériel et des locaux, la Fondation s'est engagée à effectuer les paiements minimums futurs suivants :

2000	123 960 \$
2001	124 387
2002	123 247
2003	113 871
2004	45 295
	530 760 \$

FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Notes afférentes aux états financiers, page 4

Exercice allant du 31 mars 1998, date de constitution, au 31 mars 1999

6. Engagements liés à des projets

a) Élaboration de propositions de projets

La Fondation a autorisé le décaissement du financement de l'élaboration de propositions de projets d'un maximum de 6 323 000 \$. En 1999, un montant de 1 758 340 \$ a été déboursé à cette fin.

b) Financement de projets

La Fondation a approuvé des conventions visant le financement de projets pour l'exercice 1999-2000 totalisant 12 044 000 \$. En outre, la Fondation a approuvé sous réserve des conventions visant le financement de projets pour l'exercice 1999-2000 totalisant 7 569 000 \$.

7. Frais généraux

	1999
Salaires	692 141 \$
Bureaux	262 953
Honoraires	188 236
Frais de placement	130 066
Entretien des systèmes informatiques	115 845
Loyer	100 754
Amortissement	38 958
Déplacements	38 558
Assurances	22 998
	<hr/>
	1 590 509 \$

FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Notes afférentes aux états financiers, page 5

Exercice allant du 31 mars 1998, date de constitution, au 31 mars 1999

8. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1^{er} janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, s'ils sont négligées, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de la Fondation d'exercer normalement ses activités. Il est impossible d'assurer avec certitude que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur la Fondation, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les organismes de financement, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.



Toronto, le 16 août 1999

Le Conseil d'administration
Fondation autochtone de guérison
75, rue Albert, pièce 801
Ottawa (Ontario) K1P 5E7

Mesdames et Messieurs,

Par la présente, nous voulons confirmer que les investissements de la Fondation continuent d'être administrés conformément aux Lignes directrices présentées dans l'Accord de financement conclu avec le gouvernement fédéral. Ces lignes directrices englobent la qualité du crédit, la diversification et la structure d'échéances des investissements ou placements admissibles. Elles ont été respectées depuis la création du Fonds en 1998.



Graham E. Sanders
President

VERS L'AVENIR

Orientations futures

Nous avons la ferme intention de continuer à trouver des façons de faire, encore plus efficaces et efficientes, pour l'exécution de notre travail et ce, dans l'intérêt des communautés autochtones. Au cours de la prochaine année, nous apporterons des changements qui nous permettront de venir en aide de la meilleure façon possible aux personnes survivantes, à leur famille et à leurs descendants. Voici certains projets d'activités à venir :

Processus de financement

Un processus amélioré concernant le soutien communautaire sera dévoilé au lancement de notre prochain appel de propositions. Ce processus permettra au personnel d'effectuer les examens de propositions de façon plus intensive et plus approfondie avant que la proposition passe à une autre phase du processus d'examen avec le concours du Comité externe du mérite. Par ce procédé, on vise à aider davantage les requérants en s'assurant que leur demande est complète et qu'elle satisfait aux critères obligatoires.

Cycles d'attribution de fonds

Il y aura de nombreux cycles d'attribution de fonds au cours de la durée de vie de la Fondation et ainsi, tout le monde devrait avoir la possibilité de soumettre une proposition. Les requérants dont la demande de financement n'aura pas été approuvée ou qui n'auront pas pu profiter du premier cycle pourront présenter à nouveau une proposition à un prochain appel de propositions. Les dates limites de chacun de ces appels de propositions resteront fermes et elles seront clairement annoncées et publiées.

Séance d'information sur la préparation de proposition

Des séances portant sur la préparation de proposition, destinées à toutes les personnes intéressées à préparer et à soumettre une proposition, auront lieu dans toutes les régions pour fournir de l'information et aider les personnes qui souhaitent faire une demande. Le calendrier complet de ces séances sera publié une fois complété.

Guide révisé du programme

Prochainement, nous distribuerons un Guide révisé du programme qui a été mis à jour pour indiquer les changements apportés au processus de financement. Le Guide révisé du programme sera publié plus tard cet automne au moment de notre prochain appel de propositions.

Stratégie intégrée de communication

Nous avons élaboré une stratégie intégrée de communication et elle devrait être approuvée et mise en application à la fin de l'année 1999.

Consultations

Quatre réunions sont présentement prévues pour le reste de l'année 1999. Elles auront lieu à Yellowknife, le 30 septembre, à Thunder Bay, le 14 octobre, à Montréal, le 30 octobre et à Edmonton, le 4 novembre.

Code de conduite

Nous élaborons actuellement un Code de conduite qui nous aidera à établir un climat éthique au sein duquel la Fondation pourra décharger ses responsabilités.

NOUS REJOINDRE

Fondation autochtone de guérison

75, rue Albert, pièce 801

Ottawa (Ontario) K1P 5E7

Téléphone: (613) 237-4441

Sans frais: (888) 725-8886

Bélinographe: (613) 237-4442

Courrier électronique: programs@ahf.ca

Site internet: www.ahf.ca

Les membres du personnel de la Fondation sont là pour vous aider. Veuillez communiquer avec nous si vous avez besoin d'assistance.

Bureaux Exécutifs

Mike DeGagné, Directeur Général

Linda Côté, Adjointe Exécutive (Poste 236)

Département des programmes

Yvonne Boyer, Directrice

Pamela Lussier, Adjointe exécutive (Poste 223)

Département des finances

Ernie Daniels, Directeur

Leanne Nagle, Adjointe exécutive (Poste 261)

Département de la recherche

Gail Valaskakis, Directrice

Département des communications

Kanatio (Allen Gabriel), Directeur

Marilyn McIvor, Adjointe exécutive (Poste 245)